



Pourvoi en cassation sur un dossier de surendettement

Par **arbelfort90**, le **20/11/2008** à **19:57**

bonjour,

Peut on faire un pourvoi en cassation suite à un jugement du tribunal d'instance sur la mauvaise foi sur un dossier de surendettement ?
est quelle chance avons nous de voir changer la décision ?

merci de votre réponse